



Access42

**DECLARATION D'ACCESSIBILITE
BREST.FR**

12/05/2021

Table des matières

INTRODUCTION	3
À propos de cette déclaration d'accessibilité.....	3
Publication de la déclaration d'accessibilité	3
DECLARATION D'ACCESSIBILITE	4
État de conformité	4
Résultats des tests.....	4
Contenus inaccessibles.....	5
Technologies utilisées pour la réalisation du site	5
Agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisées pour vérifier l'accessibilité des contenus.....	6
Retour d'information et contact	6
Voies de recours	6

Introduction

À propos de cette déclaration d'accessibilité

La présente déclaration d'accessibilité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, RGAA 4, doit être relue et complétée par vos soins. Elle relève en effet de votre responsabilité.

Des commentaires apportent des précisions sur des passages précis ou indiquent où des actions sont requises de votre part.

Elle reprend les éléments indiqués dans la [section Obligations d'accessibilité](#)¹ du RGAA 4 :

- État de conformité ;
- Signalement des contenus non accessibles ;
- Dispositifs d'assistance et de contact ;
- Mention du Défenseur des droits.

La validité de la déclaration de conformité est de 3 ans maximum après la date de publication de la déclaration.

Néanmoins, si le site est modifié de façon substantielle, elle doit être mise à jour.

Elle doit également être mise à jour dans un délai de 18 mois après la date de publication d'une nouvelle version du référentiel pour les entités qui appliquent la méthode technique du RGAA 4.

Publication de la déclaration d'accessibilité

Veillez à ce que la déclaration de conformité soit bien proposée sous un format accessible et à l'inclure dans l'échantillon d'audit une fois que la page a été créée.

Conformément aux nouvelles obligations, vous devez également publier sur la page d'accueil du site au moins, [le niveau constaté d'accessibilité](#), sous le format « Accessibilité : non conforme » ou « Accessibilité : partiellement conforme » ou encore « Accessibilité : conforme ». Nous vous suggérons que cette mention soit un lien vers la page contenant la déclaration d'accessibilité.

Pour plus de renseignements concernant la déclaration d'accessibilité, vous pouvez prendre connaissance de [la section qui lui est dédiée dans le RGAA 4](#).

¹ <https://www.numerique.gouv.fr/publications/rqaa-accessibilite/obligations/#d%C3%A9claration-daccessibilit%C3%A9>

Déclaration d'accessibilité

Brest métropole et la Ville de Brest s'engagent à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, un [schéma pluriannuel d'accessibilité](#) a été défini et est disponible sur le site de Brest.fr.

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site **Brest métropole et ville** (<https://www.brest.fr/>).

État de conformité

Le site **Brest métropole et ville** (<https://www.brest.fr/>) **est partiellement conforme** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, [RGAA version 4.1](#), en raison des non-conformités énumérées dans la section « Résultats des tests ».

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé le 20/04/2021 par la société Access42 révèle que le site est conforme à 65,82% au RGAA version 4.0.

L'échantillon des pages du site ayant fait l'objet d'une vérification de conformité est le suivant :

Tableau 1 Echantillon de test

N° page	Titre de la page	URL
P01	Accueil	https://www.brest.fr/brestfr-accueil-1575.html
P02	Résultats de recherche pour "Brest"	https://www.brest.fr/informations-transversales/recherche-avancee-2647.html?L=0&id=2647&tx_solr%5Bq%5D=brest
P03	Plan du site	https://www.brest.fr/pages-speciales/sitemap-1572.html
P04	Contact	https://www.brest.fr/vos-demarches/effectuez-vos-demarches-en-ligne/contacter-nos-services-2479.html
P05	Accessibilité	https://www.brest.fr/informations-pratiques/accessibilite-2651.html
P06	FAQ	https://www.brest.fr/informations-transversales/faq-questions-frequeemment-posees-4612.html
P07	Au quotidien (premier niveau)	https://www.brest.fr/au-quotidien-1874.html
P08	Vous êtes une association (second niveau)	https://www.brest.fr/informations-transversales/profils/vous-etes-une-association-3861.html
P09	S'informer près de chez soi (page de contenu)	https://www.brest.fr/au-quotidien/s-informer-participer/s-informer-pres-de-chez-soi-2383.html
P10	Offre d'emploi	https://www.brest.fr/emplois-et-stages-de-la-collectivite/consulter-nos-offres-d-emploi/offres-d-emploi-2521/une-ou-un-chauffeur-poids-lourds-specialise-957161.html
P11	Demande d'acte de naissance	https://www.brest.fr/vos-demarches/effectuez-vos-demarches-en-ligne/demande-d-acte-de-naissance-2449.html

P12	Le budget de la ville de Brest	https://www.brest.fr/deux-institutions/les-finances/le-budget-de-la-ville-de-brest-1715.html
P13	Agenda	https://www.brest.fr/actus-agenda/agenda-2562.html
P14	Exposition "Trophée Jules Verne, l'extraordinaire record" (Un événement)	https://www.brest.fr/actus-agenda/agenda/agenda-2563/exposition-temporaire-300-ans-d-hydrographie-francaise-914272.html
P15	Publications	https://www.brest.fr/actus-agenda/publications-2610.html
P16	Demande d'acte de naissance, formulaire	https://eservices.brest.fr/Pages/DemandeActeNaissance.aspx

Contenus inaccessibles

Non-conformités

- Les fenêtres modales (à la fermeture avec échap, la page est rechargée) ;
- Le menu de navigation en version mobile n'est pas totalement bien implémenté ;
- La tabulation dans le menu de navigation n'est pas optimale (à la fermeture avec échap, la page est rechargée) ;
- La hiérarchie de titres dans les pages ;
- Les alternatives aux documents PDF qui ne sont pas structurées ;

Déroghations

Contenu tiers

- Les fils d'actualités Twitter et Facebook sur la page d'Accueil (motif : service externe) ;
- Le script de gestion des cookies Tarte au citron (motif : service tiers) ;
- La carte interactive « les projets sur le territoire » sur la page d'Accueil (motif : service tiers) : présence d'une alternative accessible depuis le lien « Afficher en plein écran » dans la vue « liste ».

Charge disproportionnée

Le site **Brest métropole et ville** (<https://www.brest.fr/>) propose de nombreux contenus inaccessibles qui pour différentes raisons ne peuvent pas être repris et corrigés.

Compte tenu du nombre de vidéos et de PDF sur le site, il a été estimé que rendre tous les contenus accessibles constituerait une charge disproportionnée pour l'institution.

Néanmoins, Brest métropole s'engage à produire des alternatives accessibles sur demande pour les contenus inaccessibles. Elle met en œuvre également la mise en accessibilité de ses contenus vidéos et PDF.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS

- JavaScript
- Outil de gestion de contenus : CMS Typo 3 Version 8.7.28

Agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisées pour vérifier l'accessibilité des contenus

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils (feuilles CSS dédiés, extensions HeadingsMaps et WebDeveloper Toolbar, Color Contrast Analyser).

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA, avec les versions suivantes :

Tableau 2 Base de référence utilisée pour vérifier la compatibilité avec l'accessibilité

Agent utilisateur	Technologie d'assistance
Firefox 88.0	NVDA 2020.4
Internet Explorer 11	JAWS 19
Safari (14.0.2)	VoiceOver (macOS Catalina - 11.1)

Retour d'information et contact

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 :

« la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

Brest métropole et la Ville de Brest s'engagent à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

Brest métropole et la Ville de Brest invitent les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter afin qu'une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme) : webmaster@brest-metropole.fr

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- un [formulaire de contact](#) ;
- la [liste du ou des délégués de votre région](#) avec leurs informations de contact direct ;
- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.